Réforme, no. 294 (4 mar. 50), p. 2.

LA FEMME ET LES ESPRITS

par Jacques ELLUL

DANS tout ce qui suit, il faut soigneusement se garder de deux erreurs. La première consisterait à y chercher une connaissance « en soi » concernant la femme, une sorte d'antroposophie. Il faut lire tout ce qui suit à la lumière de tout l'ensemble de la révélation biblique concernant la femme : je me borne à mettre l'accent sur un aspect que l'on n'ose généralement pas souligner. Mais cela n'a aucun sens et aucune portée en dehors de l'Evangile de Jésus-Christ. La seconde erreur consisterait à chercher là un destin spirituel particulier à la femme. En réalité la nature spirituelle, l'aventure spirituelle de la femme sont, je crois, différentes de celles de l'homme, mais son destin est le même, c'est-à-dire qu'elle est appelée au salut en Jésus-Christ, de la même façon que l'homme, et à recevoir personnellement et directement la joie du salut.

Ceci posé, la Bible nous montre que la différence entre l'homme et la femme n'est pas seulement physiologique mais spirituelle, et de ce fait condamne toutes les assimilations.

LA "FAIBLESSE" DE LA FEMME

par le passage obscur de Genèse 6, 1, où nous voyons les esprits célestes séduits par la femme, qui peut donc agir directement sur ces puissances. Et c'est, par cette séduction et cette relation, « la réplique blasphématoire de la naissance du Sauveur du monde » (Vischer) qui nous est donnée ici.

Et sous l'influence de ces esprits, elle joue auprès de l'homme dans la Bible, un rôle « critique », elle remet en question la vocation de l'homme, elle tend à soumettre l'homme aux esprits qui la poussent, ou à lui enlever son pouvoir : ainsi Dalila auprès de Samson, les femmes de Salomon qui le poussent à l'idolâtrie, Thamar, la femme de Job, et même lorsqu'elle paraît agir pour des motifs purement physiques comme Putiphar, le motif et l'aboutissement sont bien quand même le combat des puissances contre Dieu.

La femme est également, tout autant, sensible à l'action de l'Esprit de Dieu. Cela nous est marqué en particulier par le fait suivant : chaque fois que la femme est, dans les récits bibliques, appelée à jouer un rôle autonome, indépendant en quelque sorte de celui de l'homme, un rôle « religieux » ce n'est pas le rôle du prêtre, ni du sacrificateur, ni du docteur, ni du roi, c'est exclusive-

LE ROLE SPIRITUEL DU MARI

L'on comprend alors mieux le rôle assigné au mari, qui paraît être un rôle d'ordre spirituel au premier chef. En réalité, le mari est appelé à protéger sa femme contre cette action, à discerner dans cette action des puissances. Il est lui-même une puissance spirituelle à l'égard de sa femme, qui d'une part la protège à l'égard des autres, et de plus la fait obéir à l'impulsion de l'Esprit de Dieu. (Ceci faisant allusion à une autre indication biblique relative à la femme, que nous n'avons pas la place de développer ici, et qui pourrait se résumer ainsi : la femme a toujours pour tendance de réaliser par elle-même les promesses qu'elle reçoit de l'Esprit de Dieu au lieu de laisser faire l'Eternel.) Le mari a l'exousia (l'autorité sur sa femme) I Cor. 7, 4.

Le rôle spirituel du mari n'apparaît très clairement dans deux textes bien connus : Eph. 5, 25 et suiv. : Christ aime l'Eglise, s'est livré pour elle afin de la *sanctifier* après l'avoir *purifiée*..., c'est *ainsi* que les maris doivent aimer leur femme, c'est le sens parfaitement clair (quoique étonnant) du texte. Il est bien évident que cette sanctification et cette

siologique mais spirituelle, et de ce fait condamne toutes les assimilations...

LA "FAIBLESSE" DE LA FEMME

La femme nous est souvent représentée, bibliquement, comme plus faible que l'homme (p. ex. I Pi. 3, 7). Il n'est pas question d'une faiblesse physique, mais pourrait-on dire psychique. Et ce qui reparait constamment comme expression de cette faiblesse, c'est le fait que la femme est plus directement, plus spontanément soumise aux « esprits » que l'homme.

Soumise aux esprits, aux puissances spirituelles ; ce qui n'est pas forcément bon, car elle l'est indifféremment au Saint Esprit et aux puissances révoltées — ce qui ne veut pas forcément dire non plus qu'elle a une « nature » plus spirituelle que celle de l'homme — cela peut vouloir dire tout simplement que la femme est plus sensible aux pulsions spirituelles, et qu'elle a moins de défense contre elles.

Cela ne veut pas dire non plus que l'homme n'est pas soumis à ces puissances, mais nous y voyons deux grandes différences : très généralement (sauf en ce qui concerne les prophètes), la Bible nous montre l'homme en relation avec les puissances par l'intermédiaire d'un agent matériel ; par ex. l'Etat, la magie, l'argent (qui sont des expressions des puissances spirituelles) ou par la femme elle-même qui est fréquemment l'interprète auprès de l'homme de ces puissances, alors que la femme est directement en relation avec elles.

D'autre part, l'homme présente toujours un élément moral, régulateur, qui forme contre-poids à l'action des puissances spirituelles, alors particulier qui le fait suivant : chaque fois que la femme est, dans les récits bibliques, appelée à jouer un rôle autonome, indépendant en quelque sorte de celui de l'homme, un rôle « religieux » ce n'est pas le rôle du prêtre, ni du sacrificateur, ni du docteur, ni du roi, c'est exclusivement le rôle de prophétesse : c'est-à-dire justement celui où l'esprit de Dieu s'exprime directement par une créature. Ainsi Marie (Ex. 15, 20) Huda (2 Rois 22, 14), Noadia (Néh. 6, 14), Anne (Luc 2, 36). Et l'on ne peut s'empêcher de mettre cela en relation avec le fait que dans le Nouveau Testament le rôle principal reconnu à la femme est encore de prophétiser (Actes 21, 9 - I Cor. 11, 5). Et quand très exceptionnellement, une femme remplit le rôle de chef : comme Débora, nous voyons d'abord qu'elle est prophétesse et qu'ensuite dans les questions d'Etat, elle remet le pouvoir à un homme. (Juges 4, 4.)

Enfin, un fait à souligner dans la même ligne, c'est l'usage du symbole dans l'Apocalypse. La femme y est prise deux fois comme symbole : dans Apoc. 12, 1-6 et 13-18, puis dans Apoc. 17.

D'une part, elle est symbole de l'Esprit de Dieu, puis de l'Eglise, manifestation de l'Esprit (et ici nous retrouvons cette comparaison souvent rappelée depuis quelques années, la femme est devant l'homme comme l'Eglise devant le Christ).

D'autre part, elle est symbole de l'Esprit de Satan, qui pervertit les voies de Dieu (et il est très remarquable que cette perversion soit toujours exprimée en termes concernant la femme : p. ex. la prostitution, la stérilité, etc...).

Ce symbolisme ne signifie évidemment rien par lui-même, mais l'on peut accepter que ce soit par hasard que la femme ait été prise comme symbole de ces deux puissances spirituelles, inverses. Cela ne veut pas dire que la femme soit possession de bien connus : Eph. 5, 25 et suiv. : Christ aime l'Eglise, s'est livré pour elle afin de la *sanctifier* après l'avoir *purifiée*..., c'est *ainsi* que les maris doivent aimer leur femme, c'est le sens parfaitement clair (quoique étonnant) du texte. Il est bien évident que cette sanctification et cette purification sont l'œuvre de Jésus-Christ et non du mari, mais celui-ci parce qu'il est le chef de la femme, doit l'aider dans la marche de la foi (que chacun de vous aime sa femme comme lui-même), et cette assistance prend la forme d'une protection, comme le rappelle l'autre texte : I Cor. 11, 3-10. Le voile qui est la marque de l'autorité du mari, n'est pas par lui-même une protection magique de la femme, mais c'est l'« exousia », la puissance spirituelle que le mari a reçue sur sa femme, qui est protectrice de celle-ci contre les « anges », contre l'action des esprits. Et cela particulièrement lorsque la femme prie ou prophétise (v. 5), c'est-à-dire lorsqu'elle est en relation directe avec l'Esprit de Dieu ou peut-être dans la prophétie, avec les autres puissances.

Ainsi, de même que cette action des esprits est très réelle, de même la protection du mari n'est pas seulement verbale, ce n'est pas un signe, c'est une réalité concrète. Mais d'autre part le mari n'a cette autorité à l'égard de la femme que parce que Christ a toute autorité, et parce que Christ domine sur toutes les puissances. Le pouvoir du mari n'est réel que parce que Christ a un pouvoir réel sur les « esprits » quels qu'ils soient. Ce rôle assigné au mari, il ne peut pas le remplir « tout naturellement ».

Et c'est pourquoi enfin, la femme non mariée, mais dans l'Eglise, a la même protection à l'égard des puissances que la femme mariée. Et même, elle a une situation préférable, car elle est directement protégée par Christ comme l'homme. Christ ne

l'argent (qui sont des expressions des puissances spirituelles) ou par la femme elle-même qui est fréquemment l'interprète auprès de l'homme de ces puissances, alors que la femme est directement en relation avec elles.

D'autre part, l'homme présente toujours un élément moral, régulateur, qui forme contre-poids à l'action des puissances spirituelles, alors que la Bible nous montre rarement la femme sous ce jour.

Nous rappellerons quelques exemples très simples de cette situation de la femme :

Evidemment, il est inutile d'insister sur le récit de la chute. L'esprit du mal agit directement sur la femme, elle est sensible à « l'évidence » qu'il lui montre, et elle sert d'intermédiaire entre cet esprit et l'homme. Et ceci nous est confirmé

quable que cette perversion soit toujours exprimée en termes concernant la femme (p. ex. la prostitution, la stérilité, etc...).

Ce symbolisme ne signifie évidemment rien par lui-même, mais l'on peut accepter que ce soit par hasard que la femme ait été prise comme symbole de ces deux puissances spirituelles, inverses. Cela ne veut pas dire que la femme soit possession de Satan, ou inversement, mais lorsque l'on veut signifier une puissance spirituelle, c'est à la femme que l'on pense. Et c'est renforcé par le cadre donné à ce symbole dans les deux textes : Apoc. 12, 14 et 17, 3, la femme est « au désert », or le désert est, traditionnellement dans la Bible, le lieu où agissent les esprits. Ainsi la femme se trouve dans cette relation directe et dangereuse avec les Esprits.

réel sur les « esprits » quels qu'ils soient. Ce rôle assigné au mari, il ne peut pas le remplir tout naturellement ».

Et c'est pourquoi enfin, la femme, non mariée, mais dans l'Eglise, a la même protection à l'égard des puissances que la femme mariée. Et même, elle a une situation préférable, car elle est directement protégée par Christ comme l'homme. Christ ne brise pas, dans l'Eglise, l'ordre mis par Dieu dans le monde de la chute. Et parce que dans ce monde le mari a autorité sur la femme, Christ maintient cette autorité, sans qu'elle emporte d'ailleurs de supériorité de l'homme. Mais dans l'Eglise cette charge du mari (qui en tant que charge est exigée de lui), n'est plus indispensable pour la femme, car c'est vraiment l'Esprit de Christ qui l'inspire maintenant dans sa vie.